

Communiqué de presse

03 mai 2017

40 millions d'euros engagés pour la reconversion urbaine du quartier Saint-Jean

Ce mercredi 03 mai 2017, Olivier Bianchi, Maire de Clermont-Ferrand, Daniel Bentz, Directeur de l'EPF-Smaf Auvergne ont signé une convention pour une opération d'ensemble. Elle permettra à la ville d'être accompagnée par l'Etablissement dans la maîtrise du foncier nécessaire à la mise en œuvre de son projet de reconversion urbaine du secteur Saint-Jean.

Clermont-Ferrand est une ville qui a toujours - et qui continue - de polariser l'espace auvergnat : à la fois par son bassin d'emploi, historiquement moteur de l'exode rural, et ses grandes fonctions universitaires, hospitalières et administratives. Au travers de ces fonctions urbaines, elle joue pleinement son statut de métropole au sein de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'enjeu est de renforcer le cœur métropolitain et les pôles de vie du Grand Clermont en cherchant à améliorer, à la fois, la qualité de vie des habitants et l'attractivité d'ensemble de l'aire métropolitaine Clermontoise. Ainsi, le secteur Saint-Jean est reconnu comme secteur stratégique faisant l'objet d'une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) qui vient préciser l'organisation du futur Quartier Métropolitain et ses éléments structurants. La réussite de cette ambition passe donc nécessairement par la régénération urbaine du cœur métropolitain marqué par la présence, notamment sur le quartier Saint-Jean, d'importantes friches industrielles mutables.

L'EPF-Smaf Auvergne accompagnera la ville dans la maîtrise du foncier nécessaire à l'opération de mutation du quartier Saint-Jean au travers d'un financement spécifique. Il assurera ainsi les acquisitions des biens immobiliers bâtis ou non-bâtis nécessaires au projet dont la zone d'intervention représente près de 45 hectares.

L'Etablissement assurera également la maîtrise d'ouvrage des travaux et notamment du désamiantage, de la démolition et la dépollution de certains bâtiments.

Le coût total estimé de son intervention est de 40 millions d'euros.

13 millions d'euros ont d'ores et déjà été engagés par l'EPF-Smaf Auvergne pour le compte de la ville de Clermont dont l'acquisition de l'immobilier d'entreprise des ACC qui a permis de sauvegarder les 280 emplois dans ce secteur concurrentiel et par conséquent de maintenir l'activité économique.

A propos de l'EPF-Smaf AUVERGNE

Depuis 1976, l'EPF-Smaf Auvergne accompagne les collectivités du Puy-de-Dôme, puis de toute l'Auvergne depuis 2006, dans la maîtrise foncière nécessaire à leurs projets de développement. Grâce aux moyens humains, techniques et financiers mis à la disposition de ses adhérents, l'Etablissement est aujourd'hui le partenaire foncier privilégié des collectivités auvergnates.

L'Etablissement compte aujourd'hui parmi ses adhérents 660 communes, 18 EPCI, 24 syndicats, des Départements et la région Auvergne-Rhône-Alpes.

<http://www.epfsmaf.com>

Contacts presse :

Service Communication

Charlotte Alvarez – Tél : 04 73 29 41 65 – e-mail : calvarez@epfsmaf.com

 [@epfauvergne](https://twitter.com/epfauvergne)